

RAPPORT ANNUEL

2024 2025





Folie Technique a pour mission d'offrir aux jeunes l'occasion d'explorer l'univers des sciences, des mathématiques, de l'ingénierie et des technologies avec des activités créatives, interactives et accessibles.

L'année 2024-2025 fut une période exceptionnelle pour Folie Technique, marquée par un déploiement considérable de notre mission et par des réalisations concrètes dont nous pouvons nous enorgueillir.

Ayant dépassé plusieurs des objectifs que nous nous étions fixés, nous constatons avec satisfaction que les actions mises en place ont porté leurs fruits. Grâce à l'engagement de notre équipe et de nos partenaires, nous avons pu joindre un nombre toujours croissant de jeunes, notamment au sein de nos clientèles ciblées.

Cette année témoigne de la vitalité de notre organisme et de la pertinence de notre approche : rendre les sciences et la technologie accessibles, stimulantes et inspirantes pour la relève.

Voici ce que
Folie Technique a
accompli au cours
de la dernière
année!

- Joindre plus de **9 000 jeunes** directement (toutes activités confondues);
- Embaucher **55 étudiants et étudiantes** universitaires en science et en ingénierie;
- Enregistrer plus de **1 586 inscriptions** à son camp d'été scientifique à Polytechnique;
- Collaborer avec le CEPSUM à l'animation de camps Génie Sportif, ayant accueilli **176 campeurs et campeuses**;
- Donner **163 ateliers scientifiques** dans les écoles primaires et joindre ainsi **2 964 élèves**;
- Permettre à plus de **2 544 participants et participantes** de profiter de l'atelier pédagogique Défis Poly;
- Donner à plus de **31 jeunes** l'occasion de se réunir une fois par semaine afin de participer aux clubs de robotique;
- Rencontrer **15 classes** pour leur permettre de vivre l'activité Mission Génios;
- Permettre à **50 classes** de profiter de l'activité Défi du Professeur Polynume;
- Animer des camps scientifiques d'une durée de deux semaines dans quatre communautés du Nunavik auprès de **133 jeunes**.

Mission

ALLUMER L'ÉTINCELLE POUR CRÉER LA LUMIÈRE!

Notre objectif est de permettre à tous les jeunes de s'ouvrir au monde des sciences et de l'ingénierie en stimulant leur intérêt et en leur donnant la possibilité de découvrir leurs capacités, peu importe leur lieu de résidence, leur situation socioéconomique et leur genre. Parmi nos valeurs figurent l'accessibilité et l'inclusion, qui se transmettent par l'animation d'ateliers pour les groupes moins représentés dans le domaine du génie, tels que les jeunes femmes, les jeunes issus de milieux défavorisés ainsi que les jeunes des communautés autochtones. Nos activités, en plus d'être interactives et stimulantes, sont animées par des personnes qui peuvent jouer un rôle de modèles, soit des étudiantes et étudiants universitaires en génie et en science.

MOT DE LA PRÉSIDENTE

En tant que présidente du conseil d'administration depuis maintenant trois ans, je suis extrêmement fière du chemin parcouru par Folie Technique. Les travaux de restructuration en gouvernance, amorcés il y a trois ans, sont aujourd'hui terminés, et je me réjouis de la composition actuelle du conseil. Deux nouveaux administrateurs se sont joints à nous en 2024-2025, apportant chacun une expertise solide et complémentaire qui enrichit nos discussions et renforce notre vision stratégique.

Les efforts investis dans l'amélioration de nos pratiques de gouvernance portent aujourd'hui leurs fruits : nous disposons d'un cadre structuré, clair et efficace qui nous permet d'aligner nos objectifs stratégiques et de soutenir plus directement la mission de Folie Technique. Chaque membre du conseil contribue activement à la réflexion collective, offre un regard éclairé sur les enjeux et accompagne la direction générale dans la recherche de solutions et d'orientations durables.

Je tiens à souligner la mobilisation et l'engagement exemplaires de l'ensemble des administrateurs et administratrices, qui s'impliquent tant lors des réunions qu'à l'extérieur, afin de soutenir concrètement la direction dans la réalisation de ses mandats.

Je souhaite également saluer le travail remarquable de l'équipe administrative, dont le dynamisme, la créativité et la rigueur permettent à Folie Technique de se surpasser année après année. Sa capacité à innover, à améliorer continuellement les services offerts et à trouver les ressources nécessaires pour joindre un nombre toujours croissant de jeunes tout en maintenant la qualité des activités est une véritable source d'inspiration.

Ayant moi-même été animatrice à Folie Technique durant mes études à Polytechnique, je mesure pleinement le chemin parcouru depuis cette époque. L'organisme est aujourd'hui bâti sur des bases solides, doté de ressources de qualité, bien établies, et d'une expertise reconnue, lui permettant de se renouveler sans cesse et d'aborder avec confiance les enjeux d'aujourd'hui, tels que l'intelligence artificielle et la réalité virtuelle.

Folie Technique est un organisme au potentiel infini, et je suis honorée et fière de constater, année après année, sa croissance, son rayonnement et l'impact concret qu'il exerce sur la relève scientifique.



Rany Pea, ing.
Présidente

MOT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2024-2025 fut exceptionnelle, autant par le nombre de jeunes que nous avons joints grâce à notre large éventail d'activités, que par la qualité et la diversité des partenariats qui nous permettent d'offrir une véritable valeur ajoutée à nos programmes.

Ce fut notamment le cas dans le cadre du camp d'été, où de nombreux experts et expertes se sont mobilisés pour soutenir la mission de Folie Technique. Certains partenariats, comme celui avec ESUMA, se sont renforcés, ce qui s'est traduit par un déploiement accru d'activités dans nos camps d'été au Nunavik.

D'autres collaborations, notamment avec la Direction de la philanthropie de Polytechnique, ont également été des plus inspirantes, et ont mené à une magnifique initiative avec le Grand Prix de Formule 1 du Canada. Vingt de nos participants et participantes ont ainsi eu la chance de plonger au cœur de l'univers technologique de la F1, en rencontrant des ingénieurs du légendaire garage Ferrari. Chaque participant et participante a également été jumelé à un pilote quelques instants avant la course, un moment symbolique qui a su briser les barrières de genre, de milieu et de stéréotypes, illustrant à merveille la portée de notre mission.

Cette année m'a également rappelé l'importance d'un réseau diversifié favorisant la collaboration, le partage et le développement des individus comme des opérations. Grâce à nos partenariats, notamment avec Actua et l'Association des camps du Québec, nous avons pu échanger avec nos pairs sur nos meilleures pratiques, nous inspirer mutuellement et mettre en place des outils et des actions porteuses à travers nos activités.

Ce que je trouve particulièrement stimulant dans mon travail, c'est que, même si une ligne directrice annuelle oriente nos actions, principalement définies par notre offre de services habituelle, les défis et les opportunités changent chaque année. Sans oublier l'implication de nouvelles étudiantes et de nouveaux étudiants à Folie Technique, qui insufflent une énergie renouvelée grâce à leur savoir, à leur expertise et à leur créativité.



**Julie
Doucet
Lamoureux**
Directrice générale

Ces apports nous permettent d'évoluer et de croître, tant sur le plan personnel que professionnel, ainsi qu'à titre d'organisme. En résumé, aucune année ne se ressemble, et c'est précisément ce qui fait la beauté de notre travail et ce qui nous garde motivés.

Je tiens aussi à souligner la qualité exceptionnelle de notre équipe d'animation, une brochette d'étudiantes et d'étudiants passionnés et engagés qui contribuent grandement à la richesse de l'expérience scientifique que nous offrons.

Bien sûr, certains défis demeurent au cœur de nos priorités et nous amènent à revoir nos pratiques pour mieux y répondre. Malgré le contexte économique précaire, Folie Technique redouble d'efforts pour maintenir ses activités scolaires gratuites, un défi de taille que nous continuerons de relever dans les années à venir.

J'estime que chaque défi représente une occasion d'apprentissage : une chance de revoir nos façons de faire, de nous améliorer et de devenir meilleurs, ensemble.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE FOLIE TECHNIQUE

Pour l'année financière allant du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025

Conseil d'administration actuel :

Mme Rany Pea, ing.

Diplômée de la maîtrise en génie mécanique à Polytechnique Montréal et gestionnaire de systèmes chez Zimmer Biomet Canada
Présidente

M. Louis-Léonard Marsan, CPA, CGA

Diplômé du baccalauréat en administration des affaires, spécialisation sciences comptables, et d'un microprogramme de 2^e cycle en expertise professionnelle, et directeur général chez Supermax Canada Group Inc. (Aurelia Gloves)
Trésorier – depuis le 2 décembre 2024

M. Félix Cotton, L.L.B., M.B.A.

Diplômé du MBA en droit à l'Université de Sherbrooke et conseiller juridique principal chez AECOM
Secrétaire

Mme Alexandra Labbé-Verret, ing.

Diplômée du baccalauréat en génie mécanique à Polytechnique Montréal et chargée de projets en traitement des eaux à la Ville de Longueuil

M. Richard Labib, Ph. D.

Professeur agrégé à Polytechnique Montréal

M. Jeffrey Labrecque

Diplômé du baccalauréat en administration des affaires, gestion du tourisme, et consultant en marketing numérique – *depuis le 10 février 2025*

Mme Sophie Larivée

Diplômée du baccalauréat en éducation et directrice du Service du recrutement étudiant, de la promotion et de l'événementiel à Polytechnique Montréal

PRÉSENCES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Nombre de conseils durant l'année 2024-2025 : 5)

Alexandra Labbé-Verret	5/5
Félix Cotton	5/5
Rany Pea	4/5
Richard Labib	5/5
Jeffrey Labrecque	4/4
Richard Labib	5/5
Sophie Larivée	4/5
Louis-Léonard Marsan	5/5

BILAN DES ACTIVITÉS 2024-2025

CAMP D'ÉTÉ SCIENTIFIQUE À POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

(membre de l'Association des camps du Québec)

- a été rempli à 86 % de sa capacité avec 1 586 inscriptions;
- a octroyé 129 bourses;
- a attiré 42 % de filles.

Taux de
satisfaction
global à l'égard
de notre camp d'été

91,1 %



CAMP D'ÉTÉ SCIENTIFIQUE EN COLLABORATION AVEC LE CEPSUM

Cet été, dans le cadre du camp Génie Sportif, dont les activités se veulent tant physiques que scientifiques, nous avons accueilli **176 campeurs et campeuses** à Polytechnique Montréal, à raison de cinq demi-journées par semaine.

INITIATIVES AUPRÈS DES ÉLÈVES DU PRIMAIRE



ATELIERS SCIENTIFIQUES AU PRIMAIRE

Folie Technique a offert **163 ateliers** scientifiques et a joint **2 964 élèves**.

CLUBS DE ROBOTIQUE

Ouverts aux jeunes de 8 à 12 ans, les rencontres d'une durée de deux heures ont eu lieu à Polytechnique Montréal à raison de 4 séances pour la saison automnale et de 6 séances pour la saison hivernale.



Nombre total de participants : 31

INITIATIVE AUPRÈS DES ÉLÈVES DU SECONDAIRE



DÉFI DU PROFESSEUR POLYNOME

Le Défi du Professeur Polynome propose une activité pédagogique où les mathématiques, à la fois dans leurs aspects théoriques et pratiques, sont mises de l'avant à travers des jeux-questionnaires et une construction finale qui permet aux jeunes d'appliquer concrètement leurs connaissances.

Niveaux visés : 1^{er} et 2^e secondaire
Activités offertes : 50



MISSION GÉNIOS

MISSION GÉNIOS

Cette activité vise à initier les jeunes à la littératie numérique en combinant les mathématiques et l'utilisation d'outils technologiques, afin de les sensibiliser à des notions clés telles que l'hameçonnage, la gestion des courriels, la sécurité des mots de passe et l'utilisation responsable des médias sociaux.

Niveaux visés : 3^e et 4^e secondaire
Ateliers offerts : 15



ATELIER PÉDAGOGIQUE DÉFIS POLY

L'atelier pédagogique permet aux participants et participantes de relever divers défis interactifs liés à la profession d'ingénieur, en mobilisant leurs connaissances ainsi que des concepts prévus au programme de 4^e et 5^e secondaire.

Ateliers offerts : 86



INITIATIVE AUPRÈS DE LA RELÈVE FÉMININE

SEMAINE DE LA ROSE BLANCHE

Grâce aux fonds amassés dans le cadre de la Semaine de la rose blanche, nous avons eu l'occasion d'accueillir **102 jeunes filles** lauréates d'une bourse pour un séjour d'une semaine au camp de jour de Folie Technique cet été, soit le plus grand nombre de boursières depuis la création de cette initiative.



102



INITIATIVE AUPRÈS DES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

CAMP SCIENTIFIQUE DANS LE NUNAVIK

Encore cette année, notre équipe s'est envolée vers le Grand Nord québécois afin d'y offrir des camps scientifiques. Quatre camps d'une durée de deux semaines ont été offerts dans les villages suivants : Tasiujaq, Aupaluk, Inukjuak et Kuujjuarapik. Ce sont **133 jeunes** qui ont pu prendre part aux activités proposées de façon régulière.

133



ÉVÉNEMENTS ET AUTRES INITIATIVES

Folie Technique a également assuré sa présence lors de divers événements, comme les suivants :

- LES FILLES ET LES SCIENCES, UN DUO ÉLECTRISANT
101 participantes ont pris part à notre activité de création d'un bras mécanique.
- SALON NATIONAL DES FAMILLES DE LA DIVERSITÉ CULTURELLE
- FESTIVAL EURÉKA
- FORMULA 1 - GRAND PRIX DU CANADA



Cette année, 20 participants et participantes de Folie Technique ont eu l'immense chance d'assister les pilotes de course sur la ligne de départ au circuit Gilles-Villeneuve durant l'hymne national. Ces derniers ont également eu l'occasion de visiter les paddocks et le garage Ferrari et de recevoir un casque autographié par les pilotes de course, en plus d'assister à la course dans les gradins en compagnie d'un parent. Une expérience inoubliable que nous ne sommes pas près d'oublier!



RAPPORT DU TRÉSORIER

En décembre 2024, j'ai rejoint le conseil d'administration de Folie Technique afin d'y assurer la présence d'un expert en comptabilité. Mon objectif était de m'impliquer au sein d'un organisme dont la mission rejoint mes valeurs, tout en mettant à profit mes connaissances pour soutenir sa saine gestion financière.

Au cours des dernières années, Folie Technique a réalisé des surplus importants qui ont permis de rétablir une situation financière stable à la suite des impacts de la pandémie. Parallèlement, plusieurs mesures avaient été instaurées afin de moderniser et de renforcer les processus de contrôle interne. L'exercice 2024-2025 confirme que ces efforts portent fruit : la gouvernance financière est robuste, les suivis budgétaires sont rigoureux et les mécanismes de contrôle sont désormais bien ancrés dans les pratiques organisationnelles.

État de la situation financière 2025

L'année 2024-2025 représentait une période charnière pour consolider les acquis des exercices précédents. Le bilan audité présente un actif net de 255 k\$, comparativement à 264 k\$ en 2024. Cette légère diminution s'explique principalement par l'affectation de fonds d'origine interne de 14 k\$, consacré aux travaux essentiels de mise en conformité à la Loi 25, un investissement stratégique visant à soutenir la saine gouvernance et à renforcer la protection des renseignements personnels au sein de l'organisme.

Le fonds de roulement demeure solide, avec un ratio de 1,91, contre 1,96 l'année précédente. Cette donnée témoigne d'une capacité continue de Folie Technique à couvrir l'ensemble de ses obligations à court terme, notamment grâce à un actif à court terme qui s'élève à 514 k\$, pour un passif court terme de 268 k\$.

Il est également important de souligner que Folie Technique ne détient aucun passif à long terme, ce qui contribue à maintenir une structure financière résiliente et agile.

Explication des résultats

Pour l'année 2024-2025, les produits totalisent 997 k\$, un très léger recul par rapport à l'exercice précédent (1,0 M\$). Cet écart est lié principalement au non-renouvellement du projet d'ateliers à Iqaluit, financé en 2024, dont l'absence entraîne une diminution des revenus de subvention, mais également des charges associées, notamment en déplacement et hébergement.



Malgré ce contexte, l'organisme présente un surplus de 4 k\$, avant l'affectation des fonds internes, témoignant d'une gestion prudente et d'une bonne maîtrise des dépenses.

Les charges se situent à 1 007 k\$, en hausse par rapport à 2024. Cet écart est attribuable à plusieurs éléments, dont :

1. La croissance de 17 % du nombre d'ateliers offerts dans les écoles, passant de 271 à 327, ce qui a entraîné une augmentation des charges salariales en raison de l'embauche d'animateurs supplémentaires.
2. Une semaine de travail additionnelle pour l'équipe d'animation liée au calendrier scolaire, permettant la réalisation d'activités supplémentaires.
3. L'ajustement de la grille salariale, visant à maintenir la compétitivité et la qualité du milieu de travail.
4. La diminution des dépenses liées au projet d'Iqaluit, reflétée dans la baisse des frais d'ateliers en région.

L'exercice 2024-2025 confirme que Folie Technique évolue sur des bases financières solides. L'organisme continue de renforcer son impact dans les écoles, avec une augmentation notable du nombre d'ateliers gratuits offerts. La situation financière demeure saine malgré un léger déficit comptable associé à un projet ponctuel et stratégique (Loi 25). De plus, l'absence de passif à long terme et la solidité du fonds de roulement constituent des atouts importants pour la résilience de l'organisation.

Enfin, les stratégies mises en place pour maximiser les revenus, optimiser l'utilisation des ressources et contrôler les dépenses continuent d'appuyer la stabilité financière et la réalisation de la mission.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de Folie Technique, camp d'été scientifique de l'École Polytechnique



Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Folie technique, camp d'été scientifique de l'École Polytechnique (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 30 septembre 2025, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes afférentes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 30 septembre 2025, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous effectuons, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond

à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Forv/s Mazars S.E.N.C.L.

Montréal, le 2 décembre 2025

L'ORGANISME DE BIENFAISANCE FOLIE TECHNIQUE

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

Résultats

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

	2025 / \$	2024 / \$
PRODUITS		(non audité)
Inscriptions – camp d'été scientifique	612 170	627 288
Subventions régulières – ACTUA	186 377	213 720
Dons – Fondation de la rose blanche	78 105	62 750
Subvention – ESUMA	73 277	43 950
Dons – entreprises	35 784	31 864
Inscriptions – ateliers	5 950	4 089
Commandites et subventions – École Polytechnique de Montréal	5 650	10 442
Subventions – Une École montréalaise pour tous (UÉMP)	-	7 072
	997 831	1 001 704

CHARGES

Salaires et charges sociales	771 609	682 242
Matériel et autres frais reliés au camp	86 049	82 444
Administration	59 069	47 278
Ateliers et ateliers scientifiques en région	34 550	44 178
Cafétéria	34 184	33 238
Promotion	8 188	5 914
Congrès et associations	5 874	8 799
Amortissement – immobilisations corporelles	4 042	9 286
Formation	3 597	4 010
Sous-traitance	-	31 617
	1 007 162	949 006
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(9 331)	52 698

Bilan

30 SEPTEMBRE 2025

	2025 / \$	2024 / \$
ACTIF		(non audité)
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	340 328	236 564
Dépôt à terme au taux de 2.25 % (2.25 % en 2024), échéant le 6 octobre 2025	23 000	23 000
Débiteurs (note 3)	151 115	249 344
	514 443	508 908
ACTIF À LONG TERME		
Immobilisations corporelles (note 4)	9 171	2 955
	523 614	511 863
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs et frais courus	261 462	242 505
Subvention reportée (note 5)	7 000	4 875
	268 462	247 380
ACTIF NET		
Non affecté	255 152	264 483
	523 614	511 863

Évolution de l'actif net

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

	Actif net d'origine interne (note 6) / \$	Non affecté / \$	2025 Total / \$	2024 Total / \$
SOLDE AU DÉBUT	-	264 483	264 483	211 785
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(14 000)	4 669	(9 331)	52 698
Transfert interfonds (note 6)	14 000	(14 000)	-	-
SOLDE À LA FIN	-	255 152	255 152	264 483

Flux de trésorerie

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2025

	2025 / \$	2024 / \$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 331)	52 698
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement – immobilisations corporelles	4 042	9 286
	(5 289)	61 984
Variation nette des éléments hors trésorerie liés au fonctionnement	119 311	(41 586)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	114 022	20 398
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(10 258)	-
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	103 764	20 398
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	236 564	216 166
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	340 328	236 564

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

30 SEPTEMBRE 2025

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, est exonéré des impôts sur le revenu et est enregistré comme organisme de charité. Il vise à promouvoir la science, la technologie et le génie auprès des jeunes au moyen principalement de camps d'été et d'ateliers scientifiques dans les écoles.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des sommes à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Constatation des apports et des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits d'inscription aux camps sont comptabilisés lors de l'inscription.

Les commandites reliées aux activités sont constatées à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur une période de quatre ans.

Apports reçus sous forme de services

Dans le cadre de son fonctionnement, le local qu'occupe présentement l'organisme est offert gratuitement par l'École Polytechnique de Montréal. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur de cet apport reçu sous forme de services, celui-ci n'a pas été constaté dans les états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	2025 / \$	2024 / \$
Sommes à recevoir	5 650	27 034
Subventions à recevoir	131 000	131 948
Taxes à la consommation à recevoir	13 947	27 094
Intérêts courus à recevoir	518	518
Dons à recevoir - Fondation de la rose blanche	-	62 750
	151 115	249 344

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2025 / \$		2024 / \$	
	COÛT	AMORTIS- SEMENT CUMULÉ	VALEUR NETTE	VALEUR NETTE
Équipement	47 400	38 229	9 171	2 955
Équipement subventionné	52 292	52 292	-	-
	99 692	90 521	9 171	2 955

5. SUBVENTION REPORTÉE

	2025 / \$	2024 / \$
Solde au début	4 875	-
Montant reçu/à recevoir	28 000	19 500
Montant constaté dans l'exercice	(25 875)	(14 625)
	7 000	4 875

6. AFFECTATION D'ORIGINE INTERNE

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration a résolu de grever des fonds d'affectation d'origine interne pour la somme de 14 000 \$ afin de réaliser les travaux de conformité à la loi 25. Cette somme a été utilisée au cours de l'exercice.

7. FACILITÉ DE CRÉDIT

L'organisme dispose d'une marge de crédit liée à son compte courant, d'un montant de 20 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel plus 5 %, et garantie par un dépôt à terme de 23 000 \$, renouvelable annuellement.

7. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 30 septembre 2025 sont détaillés ci-après.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Pour les sommes à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les pertes probables et constitue une provision pour pertes en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative.



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES

**POLYTECHNIQUE
MONTREAL**

un membre
du réseau **actüa**

Esuma

Mila

CAE

NOS PRÉCIEUX DONATEURS

Fondation J.A. DeSève

Fondation Honda

Ainsi que les donateurs et donatrices de la



Polytechnique Montréal
C.P. 6079, succ. Centre-Ville, , Montréal (Québec), CANADA, H3C 3A7
Téléphone : 514 340-5856

folietechnique.com

